

Article 43 du Règlement

Que le gouvernement intervienne immédiatement pour rétablir ce programme essentiel.

Si le ministre veut bien se réveiller!

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LA RAISON DES MISES À PIED—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, la décision annoncée hier par le Canadien National de supprimer 1,800 postes, survenant peu après des mises à pied massives aux services de messagerie du CN et à VIA Rail, démontre que le gouvernement fédéral favorise l'abandon du réseau ferroviaire canadien au moment même où les coûts toujours plus élevés de l'énergie rendent plus indispensable que jamais ce mode de transport qui consomme peu d'énergie. Je propose donc, appuyé par le député de Richmond-Delta-Sud (M. Siddon):

Que la Chambre exige du ministre des Transports qu'il explique à la Chambre et aux Canadiens comment il peut justifier qu'on assène un coup aussi dur au réseau ferroviaire canadien en invoquant des mesures d'austérité après que le Canadien National eut fait état de bénéfices nets totaux de quelque 400 millions de dollars pour les deux dernières années.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1110)

PETRO-CANADA

LE RECRUTEMENT D'OUVRIERS FAIT À L'ÉTRANGER PAR LA VOIX DES JOURNAUX—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, j'ai en main une annonce publicitaire qui prouve que Petro-Canada fait du recrutement en Grande-Bretagne pour combler des postes qui pourraient être occupés par des Canadiens. Au moment même où cette annonce paraissait à Londres, en Angleterre, l'an dernier le nombre de jeunes Canadiens en quête d'emplois augmentait de 142,000. Par conséquent, je propose, appuyé par le député de Wetaskiwin (M. Schellenberger):

Que le gouvernement du Canada et ses sociétés de la Couronne contribuent à offrir des débouchés aux jeunes Canadiens qui cherchent désespérément un emploi.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE RETARD APPORTÉ PAR LE MINISTÈRE À POSTER LES REMBOURSEMENTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, moi aussi je prends la parole pour soulever une question urgente relative à l'envoi par la poste des chèques de pension et de crédit-enfant. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter ma motion.

Des milliers de pensionnés et de familles à faible revenu, qui ont un besoin urgent de leurs remboursements d'impôt sur le revenu et de l'allocation de crédit-enfant, recevront leurs chèques en retard, parce que Revenu Canada n'emploie plus de personnel intermittent pour aider au dépouillement des déclarations d'impôt sur le revenu. Pour épargner ces difficultés inutiles à des gens déjà gravement touchés par la situation économique, je propose, appuyé par le député de Nanaimo-Alberni (M. Miller):

Que la Chambre enjoigne au gouvernement de commencer à engager le personnel suffisant pour dépouiller les déclarations d'impôt sur le revenu le plus rapidement possible.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, l'économie du Canada est à l'agonie. Près de 2,000 entreprises ont fait faillite depuis la présentation du budget, le 12 novembre. Des millions de dollars d'investissement ont quitté le pays, de même que du matériel et des compétences. Il y a plus de un million de chômeurs, et ce chiffre grossit de jour en jour. On se contente d'envoyer un questionnaire aux éleveurs de bovins en difficulté! Les agriculteurs et les hommes d'affaires qui veulent agrandir leur entreprise en sont empêchés par un impôt ruineux sur les gains en capital. On refuse même aux personnes âgées la possibilité d'investir dans des rentes d'étalement du revenu. Enfin, le budget a sapé la confiance et l'initiative. Je propose donc, avec l'appui du député d'Assiniboia (M. Gustafson):

Que la Chambre traduise l'opinion du peuple et exige la démission du gouvernement avant que le Canada soit complètement ruiné. Le premier ministre n'a pas reçu le mandat de présider au démantèlement du Canada.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.